

Présentation des sociétés

villi® est une SAS d'une trentaine de salariés, située à Beaumont (74160). Elle est spécialisée dans l'impression offset et numérique et maîtrise son façonnage.

Unik est une SAS de 5 Salariés, créée le 1er Novembre 2021 après 5 années de gestation au sein de villi®, elle peut ainsi poursuivre son développement et sa croissance en toute indépendance, tout en restant engagée dans la démarche qualité et environnement.

villi® et Unik sont engagés en faveur de l'environnement depuis de nombreuses années. Ce qui s'est traduit par une certification ISO 14001 en 2015.

Cette démarche a renforcé notre volonté de mettre en œuvre d'autres certifications pour démontrer notre éthique qualité envers nos clients (ISO 9001) et de la standardisation de nos processus d'impression (ISO12647-2).

La démarche qualité et environnement renforce notre volonté à œuvrer pour la protection de l'environnement et pour le confort ainsi que le bien-être de notre personnel tout en conservant un gage de qualité pour nos clients.

Engagement de la direction

Nous nous engageons, en tant que citoyens de cette planète et directeurs de nos sociétés, à œuvrer à l'amélioration continue de nos organisations et de leurs performances en terme de qualité et d'environnement, afin de pérenniser nos entreprises face à l'évolution de ses marchés.

Nous nous engageons donc également à :

- Prévenir la pollution.
- Appliquer la charte d'excellence qualité du réseau Impri'France
- Etablir et assurer l'amélioration continue de notre Système de Management Environnemental et Qualité (SMQE).
- Engager l'approche par les risques (SWOT) pour chacun de nos processus
- S'assurer d'être en conformité avec la réglementation et les autres exigences en vigueur ou à venir.
- Améliorer la conscience environnementale et qualité de nos collaborateurs et encourager les initiatives individuelles et collectives.
- Respecter les huit conventions cadres de l'OIT (âge minimum, pires formes de travail des enfants, travail forcé, abolition du travail forcé, égalité de rémunération, discrimination, liberté syndicale et protection du droit syndical, droit d'organisation et de négociation collective)

Notre volonté environnementale et qualité

1 Réduire notre impact environnemental :

- Réactualisation de notre bilan carbone annuel par ClimateCalc pour mesurer notre impact.
- Soutenir le projet de CBE (Cuiseur à Bois Econome) au nord Bénin à travers l'achat de 500 teq CO2 pour une valeur de 10 000 € pour 2022. Ce qui permet de compenser à 100% notre production.
- Prise en compte de l'impact environnemental dans nos actions quotidiennes (télétravail, optimisation énergétique, bonnes pratiques environnementales).

2 Promouvoir des alternatives vertes :

- Orienter les clients vers des alternatives d'éco-réalisation pour leurs supports.
- Proposer une large gamme de papiers labélisés (FSC®, PEFC, recyclé).
- Compléter notre offre par une offre digitale : e-mailings, plateformes Web to Print, sites Web, e-commerce.

3 Maintenir une tarification équitable :

- Réduire nos coûts par la revalorisation des déchets, les achats groupés, la participation à différents groupements d'imprimeurs.
- Améliorer de façon continue nos process par la modernisation de nos équipements et de nos locaux.
- Améliorer notre qualité de manière continue.

4 Développer une communication claire :

- Agir et communiquer sur les actions réalisées.
- Participer à des groupes de brain-storming sur le futur de l'imprimerie.
- Informer les clients sur la traçabilité du papier utilisé (FSC® -C012623, PEFC™ -10-31-2949).

5 Encourager les comportements responsables :

- Développer notre politique de management environnemental et qualité.
- Pérenniser les normes ISO 9001 et 14001.
- Engagement dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) avec Print'Ethic.
- Mener une action d'information et de débat sur l'écologie à destination du grand public via l'éco-blog.

6 Engagement d'amélioration sur les objectifs suivants :

- Réduire la part de nos consommations énergétiques achetée de 15 % d'ici 2025.
- Réduire nos déchets papier de 5 % en 2023 par rapport à 2022.
- Maitriser nos coûts de transport.
- Inclure la notion environnementale dans nos critères d'achat : matières premières, matériaux, services.

7 Notre engagement qualité :

- Définir des cahiers des charges précis dans une relation de confiance avec nos clients.
- Garantir la qualité tout au long des nos process de fabrication pour satisfaire nos clients.
- Assurer le suivi de nos clients au-delà de l'expédition par une enquête de satisfaction.
- Sélectionner des fournisseurs et sous-traitants selon des critères de compétences, relationnels et éthiques.

A Beaumont, le 22/03/2023

Didier Villière
Président—villi® Invest



Guillaume Mascetti
Directeur—villi®



Adrien Goddard
Directeur—Unik

